

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2023

ABSENTS	POUVOIR DONNE A
G MURAT	L PLAS
M SEGUIN	M BOURIN
N PFEIFFER	M BOURIN
B SIALVE	JM CHIRIER

OUVERTURE DE LA SEANCE A 10h

Appel nominal

Secrétaire de séance : S CLAVERIE

Approbation du dernier compte-rendu :

- 1 abstention : P.LIEGE
- POUR : 10

P LIEGE signale une erreur sur le nombre de votants (rectification faite) et rappelle que chaque association doit fournir un bilan financier avant le versement de subvention.

Mr le Maire acquiesce et rappelle qu'à ce jour le comité des fêtes ne l'a pas transmis alors qu'il a été réalisé.

Une subvention devait être versée à une association pour l'Ukraine : Mr le Maire doit faire le point sur ce dossier.

Confirmation de la domanialité publique du chemin rural « des champs » à Brigoux.

ORDRE DU JOUR

I- VENTE TERRAIN SOUMAILLES

A déclasser du domaine forestier pour être vendu, l'estimation sera faite par le notaire et l'ONF.

Poursuite de la procédure votée à l'unanimité.

II- CU TERRAINS LA BITARELLE

Suite au rejet des services de la Préfecture, une nouvelle délibération doit être rédigée avec des explications plus règlementaires concernant le code de l'urbanisme.

Vote :

- Contre : P LIEGE – Monsieur LIEGE est contre le caractère constructible de ce terrain situé à l'entrée de « La Bitarelle ».
- Pour : 10

III- INAUGURATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT (PARC PAYSAGER, LANDE DU CERF ET DE L'ESPACE)

Envisagée le 16/09/2023 à 14h30.

Possibilité de 10 000€ de subvention par LEADER, dossiers déposés.

Demande d'avenant pour complément d'intervention de SEVE PAYSAGE, voté à l'unanimité.

IV- POINT DES TRAVAUX

Foyer Rural : Pas de subvention DETR pour 2023, d'où report des travaux pour 2024 avec dépôt d'un nouveau dossier.

Pour l'abaissement du plafond de la mairie et de la salle du conseil, des devis ont été demandés avant consultation. Ces travaux pourraient être réalisés à l'automne.

Les travaux aux archives sont terminées avec recrutement d'une personne pour traiter le tri et classement des archives.

Matériel : acquisition du podium, de tables, tondeuse autoportée supplémentaire.

Terrain multisports et parvis de l'église : revu du planning et démarrer les études plus tôt que prévu. Pas d'objection exprimée.

V- ZONES HUMIDES : APPEL A PROJET REGION NOUVELLE AQUITAINE

Une partie des terrains acquis par la Commune étant en zone humide, une demande de subvention a été déposée auprès de la Région Nouvelle Aquitaine pour travaux et achats de terrains, pouvant aller jusqu'à 80 % dans le cadre d'un appel à projet.

VI- STRUCTURES GONFLABLES : TARIFS ET CONVENTION

Au regard des difficultés de gestion entre les nombreuses sollicitations, il est proposé de mettre en place un tarif de mise à disposition avec assurance de l'emprunteur exigée.

Une convention sera créée pour fixer les règles de mise à disposition avec pénalités si ces règles ne sont pas respectées.

VII- QUESTIONS DIVERSES

Point d'information sur le multiple rural et les difficultés actuellement rencontrées avec l'actuel gérant.

Concernant la fête, la mairie a été informée de manière non officielle qu'un food-truck sera présent sans que l'autorisation n'ait été demandée en amont par l'association : à régulariser.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A : 12h45